

Zeitschrift:	Vox Romanica
Herausgeber:	Collegium Romanicum Helvetiorum
Band:	5 (1940)
Artikel:	Extraits d'un Dictionnaire du franco-provençal ancien de la région française
Autor:	Duraffour, Antonin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-7549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extraits d'un Dictionnaire du franco-provençal ancien de la région française

Avec remarques marginales

épadar v. tr. — *ell epaderan* 6^e fut. ‘ils effrayeront tout le monde’ (*Guemen d'on labory de Breissy*, v. 23, éd. E. Philipon, dans *Ann. Emul. Ain*, 1890, p. 359). — *i fuyon épada* p. p. ‘ils fuient effrayés’ (*Piedmontoyse*, v. 682, éd. E. Philipon, *ib.*). Ces deux textes poétiques ont pour auteur Bernardin Uchard, de Pont-de-Veyle, Ain, qui vivait au XVII^e s. — Cf. Paul Meyer, *Documents*, 1909, p. 129–130.

epada ‘effrayer, épouvanter’ remonte à *EXPAVIT·ARE (*FEW* III, 306), comme *emoda* (*Piedmontoyse*, v. 285) < *EXMOVIT·ARE; cf. à Sassel (c^{on} de Boëge, Hte-Savoie) *emōdā* ‘mettre une machine en marche’, et à Bellevaux (c^{on} de Thonon, Hte-Savoie) *emōdá* ‘commencer à bouillir’, etc.

La forme *épadar* manque au *FEW*.

eseumenier v. — Part. passé: *escumeniez* m. sg. sujet (Lég. Pr.¹ A, 5, 21), *ices escumunies* m. sg. sujet (233 b, cf. 251 c), *escuminia* m. sg. rég. (229 b), *escumuniez* m. pl. rég. (M, 15, 11; 37, 23; 229 b), *escuminia* f. sg. (K, 8, 34; M, 9, 38; 60, 22; 228 d), *escuminies* f. pl. (L, 2, 16). Aucune de ces formes n'est citée dans l'article de E. Philipon, *Morphologie du dialecte lyonnais aux XIII^e et XIV^e s.*, dans *R 30* (1901), 242; le *FEW* n'indique pas de représentant franco-provençal de EXCOMMUNICARE.

Ce mot est conservé sous forme populaire, avec le sens de ‘chasser violemment un intrus, surtout les poules qui ont pénétré dans le jardin’, dans le Sud-Est du gallo-roman: dans la région franco-provençale, à Bellevaux (c^{on} de Thonon, Hte-Savoie) *ékémōzzi* (témoign indigène; vérification personnelle sur les lieux), et à Saint-Maurice-sur-Eygues (c^{on} de Nyons, Drôme) *eskuméndza* (relevé per-

¹ Toutes ces formes sont extraites des *Légendes en Prose*, Bibl. Nat. fr. 818, dont la plus grande partie a été publiée par MUSSAFIA et GARTNER sous le titre *Altfranzösische Prosalegenden*, Wien und Leipzig 1895. Je citerai d'après ces éditeurs, qui ont donné une lettre à chacune des légendes. Pour la partie non publiée, et que j'ai dépourvue moi-même, je citerai d'après le ms.

sonnel). Cette dernière forme correspond à *escumenjar*, relevé à Avignon en 1378 par le Dr Pansier (III).

esecurcier v. — *s'escurceront et aoreront* (Lég. Pr. M, 46, 4), *Escurci toi!* impér. 2^e sg. (M, 60, 23), *Escurcies lor robes!* impér. 2^e pl. (236 b).

Le sens est ‘relever un vêtement’. Dans les deux premiers exemples, le mot traduit *praecingere*. — Etym.: *EXCURTIARE.

Le mot s'est conservé en Dauphiné, jusqu'au XVI^e siècle, sous une forme qui paraît reproduire exactement la prononciation: « *eicursié mon corset* » (Laurent de Briançon, *Batifel*, éd. Lapaume, 1878, p. 76). Mais le mot ne signifie pas dans ce texte, comme l'a dit Ravanat (*Dict. de Grenoble*), si souvent inexact dans ses traductions, ‘délier mon corset’, mais, plus brutalement: ‘relever ma cotte (d'une femme particulièrement hospitalière)’.

Il se trouve également dans un texte aprov., de date et de localisation sûres, dans la *Vie (marseillaise) de Sainte Douceline* (XIV^e s.). Il est là sous la forme attendue *excursat*: « uns puectz... redons e *escursatz* ». Le premier éditeur de ce texte, l'abbé Albanès, en 1879, avait rendu cela heureusement par ‘une colline... ronde, aplatie par le haut’. E. Levy, *Suppl. Wtb.*, après la transcription du passage, a écrit, en abrégeant: ‘aplati’. Et c'est ainsi que *escursat* figure dans son *Petit Dict.* avec la traduction ‘aplati’, qui manque vraiment de précision. La traduction littérale serait ‘écourté de sa pointe’. Il est regrettable que M. v. Wartburg ait négligé ce mot (pour lui préférer, avec des réserves plus que justifiées: *escorchar*), alors qu'il a reproduit la forme avignonnaise (1478, Pansier, III): « una cintura estreta per *escussar* ».

CURTUS a donné naissance à d'autres formations, analogues à *EXCURTIARE et de sens voisin. Signalons simplement *se secourcier* (< *SUBCURTIARE) ‘se retrousser’, du *Roman de la Rose* (4 ex. au Glossaire de E. Langlois), et le substantif *recorson* en dijonnais du XVII^e s.: « Lay tarre en tote lay saison / y épainche son *recorson* » (*Les Nopces de Bongtemps avec la Bourgogne en 1636*, rééd. de 1887, Dijon, Darantière, p. 26). Note de l'éditeur: « Le *recorson*, c'est le cotillon relevé, raccourci... Les femmes des champs, ainsi retroussées, avaient l'habitude d'utiliser le pli intérieur de leur jupe qui présentait une vaste poche régnant tout autour d'elles. »

Grenoble.

Antonin Duraffour.

